

CCPQ

Rue A. Lavallée, 1

1080 BRUXELLES

Tél. : 02/690.85.28

Fax : 02/690.85.78

Email : ccpq@profor.bewww.enseignement.be**8. SERVICES AUX PERSONNES****8. 6. SOINS****8.6.1. AIDE-SOIGNANT / AIDE-SOIGNANTE****PROFIL DE FORMATION**

PQ ayant généré le PF : Aide-soignant / Aide-soignante	Accord du Conseil Général	Le 29 mai 2008
	Parution au Moniteur	Le

LE METIER

L'aide-soignant est une personne spécifiquement formée pour assister l'infirmier ou l'infirmière, sous son contrôle, en matière de soins, d'éducation et de logistique, dans le cadre des activités coordonnées par l'infirmier ou l'infirmière dans une équipe structurée.

Le métier s'exerce en collectivité (institutions hospitalières, maisons de repos, maisons de repos et de soins...) et à domicile.

Le métier d'aide-soignant a été décrit sur base de l'arrêté royal du 12 janvier 2006 fixant les activités infirmières qui peuvent être effectuées par des aides-soignants et les conditions dans lesquelles les aides-soignants peuvent poser ces actes.

Le travail de l'aide-soignant implique, par ailleurs, de posséder les qualités humaines requises pour assurer le bien-être du patient/résident.

Nota bene :

Les segments de textes soulignés dans le document correspondent aux différentes activités présentes dans l'arrêté.

TABLES DES MATIERES

Description du métier	Page 2
Remerciements	Page 4
Fonction 01 : Etablir une relation humaine appropriée avec le patient/résident, sa famille et son entourage.	Page 5
Fonction 02 : effectuer les actes délégués par l'infirmier responsable - réaliser certains soins, traitements, - réaliser certaines surveillances en appliquant les principes prévus à la première fonction et en respectant les règles d'hygiène, d'asepsie, de sécurité et d'ergonomie.	Page 6
Fonction 03 : assurer une communication appropriée : - avec le résident, patient ou sa famille, son entourage ; - avec les responsables hiérarchiques ; - avec les autres membres de l'équipe ; en appliquant les principes prévus à la première fonction	Page 13
Fonction 04 : organiser son travail	Page 17
Fonction 05 : participer au travail d'éducation à la santé en appliquant les principes prévus à la première fonction	Page 18
Fonction 06 : appliquer les principes déontologiques et éthiques et respecter le cadre légal.	Page 19
Fonction 07 : s'impliquer dans un processus de formation continue	Page 20

REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux représentants des formateurs, des associations et organismes professionnels, des syndicats qui, tant dans les groupes de travail qu'au sein des Commissions consultatives, nous ont aidés à construire le présent profil de formation.

**Le président de la Commission consultative
"Services aux Personnes"**

PIERRE MALAISE

Les chargées de mission de la CCPQ

**Joëlle BONFOND-PIEDBOEUF
Nicole MONTIGNY-MILLING**

Fonction 01 : établir une relation humaine appropriée avec le patient/résident, sa famille et son entourage.

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	Class. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
1.1. Adopter une attitude respectueuse à l'égard des patients/résidents et de leur entourage.	1.1.1. Faire preuve de tact et de discrétion : ✓ observer le patient/résident, ✓ se décentrer, ✓ agir de manière appropriée.	CM	
	1.1.2. Respecter les options philosophiques.	CM	
	1.1.3. Respecter les différences culturelles et rapporter à l'équipe les éventuels obstacles posés dans la pratique.	CM	
1.2. Aider la personne à conserver une image de soi positive.	1.2.1. Sélectionner des comportements adaptés en fonction de la personne.	CM	L'apprenant(e) encourage la personne à se soucier de son apparence.
1.3. Préserver l'autonomie et favoriser le retour à l'autonomie.	1.3.1. Aider la personne à conserver ou à retrouver les gestes relatifs aux activités de la vie quotidienne.	CM	L'apprenant(e) encourage le patient/résident à réaliser les gestes qu'il est capable de faire.

Fonction 02 : effectuer les actes délégués par l'infirmier responsable :

- réaliser certains soins, traitements,
- réaliser certaines surveillances

en appliquant les principes prévus à la première fonction et en respectant les règles d'hygiène, d'asepsie, de sécurité et d'ergonomie.

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
<p>2.1. Aider à l'alimentation et l'hydratation par voie orale du patient/résident à l'exception des cas d'alimentation par sonde et de troubles de la déglutition et assurer les services liés à cette activité.</p>	2.1.1. Participer à la collecte des informations sur les régimes.	CM	
	2.1.2. S'enquérir et relayer les desiderata des patients/des résidents en matière de repas.	CM	
	2.1.3. Distribuer les repas et les collations.	CM	
	2.1.4. Veiller à la bonne température des repas et boissons.	CM	
	2.1.5. Vérifier que le plateau repas correspond au choix du patient/résident et à son régime.	CM	
	2.1.6. Reprendre les plateaux repas en vérifiant ce que le patient/résident a mangé.	CM	
	2.1.7. Vérifier que les patients/résidents, y compris les patients/résidents autonomes, sont nourris et hydratés.	CM	
	<p>2.1.8. Apporter une aide partielle ou complète au patient/résident :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'installer pour la prise de repas, - lui préparer l'assiette (découper...) si nécessaire, - l'aider à la prise du repas si nécessaire. 	CM	

	2.1.9. Apporter des outils d'aide appropriés (canard, paille, ...).	CM	
<u>2.2 .Installer et surveiller le patient/résident dans une position fonctionnelle avec support technique, conformément au plan de soins. Appliquer des mesures en vue de prévenir les lésions corporelles, conformément au plan de soins.</u>	2.2.1. Placer le patient/résident dans la position prévue.	CM	
	2.2.2 Appliquer des mesures de prévention de chute.	CM	
	2.2.3. Appliquer les règles d'ergonomie et de manutention.	CM	
	2.2.4. S'assurer du confort du patient/résident.	CM	
<u>2.3. Aider au transport des patients/résidents, conformément au plan des soins.</u>	2.3.1. Apporter une aide complète ou partielle pour tout type de déplacement (du fauteuil au lit et réciproquement, ...).	CM	
	2.3.2. Assister et réaliser tous types de transport intra-muros.	CM	
	2.3.3 Aider à utiliser les aides mécaniques.	CM	
	2.3.3. Appliquer les règles d'ergonomie et de manutention.	CM	
	2.3.5. Prévenir les risques de chute.	CM	
2.4. Mettre en place les conditions optimales pour le repos.	2.4.1. Préparer le patient/résident pour la sieste et la nuit.	CM	
	2.4.2. Placer les sécurités (galeries de lit,...).	CM	

	<p>2.4.3. Préparer la chambre pour la sieste et la nuit.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Adapter la température, ✓ Aérer la chambre et/ou le lieu de repos, ✓ Adapter la literie à la situation. 	CM	
	2.4.4. Vérifier le fonctionnement du système d'appel et l'accès par le patient/résident.	CM	
	2.4.5. S'assurer du confort du patient/résident.	CM	
<p>2.5. Faciliter ou assurer <u>les soins d'hygiène chez les patients/résidents souffrant de dysfonction dans l'exercice des activités de la vie quotidienne, conformément au plan de soins.</u></p>	<p>2.5.1. Assurer les soins d'hygiène, au lavabo, au lit, dans le cadre d'une douche ou d'un bain :</p> <ul style="list-style-type: none"> - apporter une aide partielle, - apporter une aide complète. 	CM	
	2.5.2. Vérifier que les patients/résidents, y compris les patients/résidents autonomes, ont fait leur toilette.	CM	
	2.5.3. Changer les vêtements du patient/résident.	CM	
	2.5.4. Assurer la réfection du lit.	CM	
	2.5.5. Appliquer les procédures de tri du linge souillé.	CM	
	2.5.6. Aider à s'habiller / se déshabiller.	CM	
	2.5.7. Suggérer ou sélectionner les vêtements en fonction de la situation (température de l'environnement, appareillage, ...).	CM	

	<p>2.5.8. <u>Réaliser les soins complémentaires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>Bouche,</u> ✓ Dents, ✓ Cheveux, ✓ Ongles, ✓ Prothèses auditives et dentaires, ✓ Lunettes, ✓ ... 	CM	
	<p>2.5.9. <u>Enlever et remettre les bas destinés à prévenir et/ou à traiter les affections veineuses, à l'exception de la thérapie par compression à l'aide de bandes élastiques.</u></p>	CM	
2.6. Assister les personnes dans l'élimination urinaire et fécale.	2.6.1. Aider le patient/résident à se déplacer et à s'installer sur les toilettes tout en favorisant l'autonomie.	CM	
	2.6.2. Apporter une panne, un urinal, une chaise percée.	CM	
	2.6.3. Surveiller le patient/résident.	CM	
	2.6.4. Changer et/ou vidanger les sacs collecteurs d'urine.	CM	
	2.6.5. <u>Réaliser les soins d'hygiène à une stomie cicatrisée, ne nécessitant pas des soins de plaie.</u>	CM	
	2.6.6. Réaliser des soins d'hygiène liés à l'incontinence urinaire et/ou fécale.	CM	
2.7. <u>Observer le fonctionnement des sondes vésicales et signaler les problèmes.</u>	2.7.1. Surveiller le remplissage du sac.	CM	
	2.7.2. Signaler le problème en cas de non remplissage du sac.	CM	

<u>2.8. Appliquer des mesures dans le cadre de la prévention des escarres, conformément au plan de soins.</u>	2.8.1. Utiliser le matériel adapté selon le plan de soins (le matelas anti-escarres, ...).	CM	
	2.8.2. Veiller à changer le patient/résident de position.	CM	
	2.8.3. Appliquer les méthodes en vigueur.	CM	
<u>2.9. Aider à la prise de médicaments par voie orale, pour le patient/résident, selon un système de distribution préparé et personnalisé par un infirmier ou un pharmacien.</u>	2.9.1. Aider la personne à prendre les médicaments en fonction d'un système de distribution mis en place par l'infirmier.	CM	
	2.9.2. Vérifier que les médicaments sont ingérés.	CM	
<u>2.10. Appliquer des mesures en vue de prévenir les infections, conformément au plan de soins.</u>	2.10.1. Appliquer les techniques de lavage des mains.	CM	
	2.10.2. Appliquer les mesures de protection individuelles et collectives.	CM	
	2.10.3. Respecter les mesures d'isolement.	CM	
<u>2.11. Aider le patient/résident lors du prélèvement non stérile d'excrétions et de sécrétions.</u>	2.11.1. Vérifier que les consignes de prélèvement sont comprises et appliquées correctement.	CM	
	2.11.2. Aider le patient/résident à appliquer les consignes.	CM	
<u>2.12. Prendre le pouls et la température corporelle et signaler les résultats.</u>	2.12.1. Appliquer les techniques appropriées.	CM	
	2.12.2. Transcrire fidèlement les données observées et les communiquer.	CM	

2.13. <u>Surveiller l'hydratation par voie orale du patient/résident et signaler les problèmes.</u>	2.13.1. Noter les boissons données au patient/résident.	CM	
	2.13.2. Interroger le patient/résident quant à la quantité de boisson ingérée.	CM	
	2.13.3. Transcrire les données.	CM	
	2.13.4. Signaler les difficultés d'ingestion.	CM	
	2.13.5. Stimuler le patient/résident à s'hydrater régulièrement.	CM	
2.14. <u>Observer et signaler les changements chez le patient/résident sur les plans physique, psychique et social dans le contexte des activités de la vie quotidienne (AVQ).</u>	2.14.1. Repérer les changements de comportements (humeur, sociabilité...)	CM	L'apprenant(e) connaît l'état habituel du patient/résident et décèle les changements ; il/elle communique des observations pertinentes.
	2.14.2. Surveiller l'appétit, la digestion, le sommeil, la mobilité et l'équilibre de la personne, la peau au niveau des points d'appui ...	CM	
	2.14.3. S'informer au sujet de la douleur, de la fatigue, des nausées, des problèmes de sommeil éprouvés par le patient/résident.	CM	
	2.14.4. Consigner fidèlement les observations suivant la procédure mise en place.	CM	
	2.14.5. Signaler le cas échéant, sans délai, les changements intervenus.	CM	

Fonction 03: assurer une communication appropriée :

- avec le résident, patient ou sa famille, son entourage
 - avec les responsables hiérarchiques
 - avec les autres membres de l'équipe
- en appliquant les principes prévus à la première fonction.

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLA S. COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
3.1. Se présenter et/ou participer à l'accueil et au départ du patient/résident.	3.1.1. Se présenter et présenter son rôle dans l'équipe.	CM	
	3.1.2. Appliquer les règles de bienséance (courtoisie, politesse).	CM	
	3.1.3. Rassurer éventuellement la personne.	CM	
	3.1.4. Distribuer et commenter les brochures d'accueil : préciser les heures de visite.	CM	
	3.1.5. Donner des renseignements complémentaires sur le déroulement de la journée.	CM	
3.2. Répondre aux demandes des patients/résidents et y donner la suite appropriée.	3.2.1. Reformuler éventuellement la demande pour s'assurer que le message est compris.	CM	

	3.2.2. Donner la réponse appropriée dans les délais qui conviennent.	CM	
3.3. Etre à l'écoute de la personne, ou de son entourage.	3.3.1. Etablir un contact positif.	CM	
	3.3.2. Créer un climat de confiance.	CM	
	3.3.3. Appliquer les principes de base de l'écoute active.	CM	L'apprenant(e) applique ces principes à travers des mises en situation (jeu de rôle, analyse de cas, stages...).
	3.3.4. <i>Faire preuve d'empathie.</i>	CEF/ CEP	
	3.3.5. Appliquer les principes de base de l'empathie.	CM	L'apprenant(e) applique ces principes à travers des mises en situation (jeu de rôle, analyse de cas, stages...).
	3.3.6. Adapter son langage verbal et non-verbal au patient/résident, à son entourage; prendre en considération les obstacles à la communication.	CM	
3.4. <u>Soutenir le patient/résident et son entourage dans les moments difficiles.</u>	3.4.1. Donner l'occasion au patient/résident d'exprimer ses sentiments (angoisse, peur, ...).	CM	
	3.4.2. Déceler les comportements d'agressivité.	CM	
	3.4.3. Faire face aux comportements d'agressivité.	CM	
	3.4.4. <i>Prendre de la distance sur le plan affectif.</i>	CEF/ CEP	

	3.4.5. Etre conscient qu'il y a une limite dans l'investissement personnel.	CM	
	3.4.6. <i>Ne pas projeter sa propre histoire dans la relation que l'on établit avec le patient/ résident.</i>	CEF/ CEP	
	3.4.7. Comprendre qu'il faut différencier sa propre histoire de celle du patient/résident.	CM	L'apprenant(e) identifie les risques d'une projection de sa propre histoire dans la relation de soutien, pour les deux partenaires.
3.5. Participer à l'accompagnement d'un patient/résident en fin de vie.	3.5.1. Appliquer le plan de soins en matière de soins palliatifs en contrôlant ses émotions.	CM	
3.6. Signaler les problèmes en temps utile.	3.6.1. Evaluer le degré d'urgence sur base des éléments observés.	CM	L'apprenant(e) connaît les situations d'urgence habituellement rencontrées. L'apprenant(e) connaît les problèmes qui nécessitent une réaction d'urgence dans une situation donnée.
3.7. Faire rapport à l'infirmier sur les tâches déléguées.	3.7.1. Communiquer oralement et/ou par écrit des informations claires et complètes sur les actes qui lui ont été délégués et sur les observations liées à son champ d'activité.	CM	L'apprenant(e) utilise les termes appropriés ; il/elle adopte un langage compréhensible et clair et orthographe correctement.
3.8 . Transcrire les informations pertinentes sur les documents appropriés.	3.8.1. Sélectionner les informations à communiquer.	CM	
	3.8.2. Utiliser le document d'enregistrement prévu (RIM, plan de soins, dossier infirmier, document de liaison...)	CM	
3.9. Participer aux réunions de concertation communes au	3.9.1. Situer son rôle dans l'équipe.	CM	

sujet des patients/résidents.	3.9.2. Sélectionner les informations pertinentes relatives aux patients/résidents qui doivent être transmises à l'équipe.	CM	
	3.9.3. <i>Développer une attitude constructive.</i>	CEF/ CEP	
	3.9.4. Faire des suggestions en les argumentant.	CM	L'apprenant(e) émet des propositions dans les limites de ses fonctions.
3.10. Agir dans les limites de ses fonctions.	3.10.1 Délimiter son travail et ses responsabilités au sein d'une équipe.	CM	
	3.10.2. Se situer par rapport aux autres intervenants, dans le cadre de la prise en charge globale du patient/résident.	CM	
	3.10.3 En référer à l'infirmier si la situation le nécessite.	CM	

Fonction 04 : organiser son travail.

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
4.1. Suivre le planning établi.	4.1.1. Organiser son travail dans le cadre du planning établi tout en s'adaptant à des situations imprévues.	CM	
	4.1.2. Signaler les difficultés d'exécution du planning.	CM	
4.2. Préparer le matériel pour ses propres soins et aider l'infirmier dans la préparation de son propre matériel en cas de besoin.	4.2.1. Veiller à ce que le matériel nécessaire soit disponible.	CM	
	4.2.2. Entretien du matériel de soins.	CM	
4.3. Respecter les consignes déterminées par l'infirmier responsable dans le plan de soins du patient/résident.	4.3.1. Utiliser la terminologie infirmière dans son champ d'activité.	CM	
	4.3.2. Comprendre le plan de soins et la démarche infirmière.	CM	

Fonction 05 : participer au travail d'éducation à la santé en appliquant les principes prévus à la première fonction.

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
5.1. <u>Informer et conseiller le patient/résident et sa famille conformément au plan de soins à propos des prestations techniques autorisées.</u>	5.1.1. Présenter, expliquer, conseiller : <ul style="list-style-type: none"> ✓ des méthodes (prévention de chutes...) ✓ des aides techniques (aides à la mobilité...) relatives à son champ d'activité.	CM	
5.2. Participer à l'éducation à la santé.	5.2.1. Appliquer les éléments d'un plan d'éducation à la santé.	CM	
	5.2.2. Assurer le relais entre le patient/résident et l'infirmier (relayer les questions...).	CM	
	5.2.3. Vérifier que le patient/résident suit les conseils et en informer l'infirmier.	CM	

Fonction 06 : appliquer les principes déontologiques et éthiques et respecter le cadre légal.

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
6.1 . Respecter les règles du secret professionnel.	6.1.1. Appliquer les législations en vigueur	CM	L'apprenant(e) se réfère aux textes en vigueur.
	6.1.2. Distinguer les informations à communiquer des informations à ne pas communiquer	CM	
6.2. Respecter les règles de protection de la vie privée.	6.2.1. Tenir compte de la loi sur les droits des patients.	CM	
6.3. Respecter le cadre juridique de la profession.	6.3.1. Appliquer la législation qui s 'adresse aux professionnels de la santé.	CM	
	6.3.2. Appliquer le règlement du travail.	CM	
6.4. Respecter la déontologie des professionnels de la santé.	6.4.1. S'informer des textes en vigueur (code de déontologie de l'art infirmier...) et les appliquer dans les limites de ses fonctions.	CM	

Fonction 07 : s'impliquer dans un processus de formation continue .

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP .	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
7.1. Evaluer ses besoins en. compétences et en formation.	7.1.1. Identifier et exprimer ses difficultés.	CM	
	7.1.2. <i>Exprimer ses besoins en formation.</i>	CEF/ CEP	
	7.1.3. <i>Participer au programme de formation continue.</i>	CEF/ CEP	
7.2. Participer à un dispositif de formation continue de l'équipe.	7.2.1. <i>Contribuer à identifier les besoins de l'équipe.</i>	CEF/ CEP	